Serge HAUCHART

Candidat

pour les LIBERTÉS et la JUSTICE

«*Ayez confiance*

Je ne vous ai jamais caché la vérité. Je ne vous ai jamais rien promis, qui fût illusoire ; je ne vous ai jamais dissimulé que, dans le monde implacable où nous vivons, il n'y a pas d'autre loi que celle de l'effort...

Ayez confiance parce qu'une fois encore, les Françaises et les Français montreront qu'ils savent se rassembler sur la France, pour la France ».

Raymond BARRE
Blois, 7 janvier 1978

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous voici au terme d'une campagne électorale qui, souvent, vous a lassés par ses excès et ses fureurs. C'est que le choix que vous allez être amenés à faire dimanche, devant votre conscience, est capital pour vous, votre famille, vos enfants et pour la France.

J'ai été investi comme candidat de la Majorité dans cette circonscription parce qu'elle est ma circonscription. Vous le savez, je suis né à ACHIET-LE-PETIT il y a 35 ans, où mes parents étaient cultivateurs. Je m'y suis marié, j'y habite et si les circonstances de la vie m'ont amené près de Monsieur Raymond BARRE, je suis et je reste un enfant du pays.

J'ai choisi de demander à Madame Adèle BERLAIRE-BARBIER, maire de RANSART, d'être ma suppléante pour trois raisons :

- parce qu'elle est élu local,
- parce qu'elle est femme et que, dans notre pays, 52 % des électeurs... sont des électrices,
- parce qu'elle est, avec son mari, exploitante agricole d'une ferme de 22 hectares et qu'elle connaît pas conséquent les problèmes de la petite culture qui domine chez nous.

Certains d'entre vous se sont étonnés — je les ai entendus au cours de cette campagne —, que je sois candidat alors que le député sortant est R.P.R. et que je suis, moi, Président du Parti Républicain pour le Pas-de-Calais ; c'est-à-dire qu'il y a, pour la première fois, deux candidats de la majorité. C'est que j'ai estimé d'abord que personne n'est propriétaire d'une circonscription, c'est qu'ensuite, s'il y a entre nous concurrence, il n'y a pas combat, c'est qu'enfin, celui qui devancera l'autre bénéficiera, au second tour, de son appui.

Mais ceci, c'est de la politique. Et je voudrais surtout vous parler du travail du député, tel que je le ferai, pour ma circonscription.

D'abord, dès mon élection, et c'est un engagement que je prends devant vous, **j'abandonnerai mes fonctions auprès du Gouvernement pour me consacrer entièrement et uniquement à mon mandat de député.**

Ensuite, je tiendrai, à tous les chefs-lieux de canton, deux fois par mois, une permanence pour que ceux qui ont besoin de leur député puissent facilement le toucher.

Je visiterai les 202 communes au moins une fois par an et en plus, j'irai aussi souvent que les maires voudront bien m'y inviter.

Je partagerai au moins deux fois l'an, le repas des maires et des conseillers municipaux de chaque canton pour qu'ils puissent, en toute amitié, et en plus des contacts permanents que j'aurai avec eux, m'exposer les problèmes de leur commune et que je puisse les aider à les résoudre.

Mon bureau sera ouvert, comme il l'est déjà, à tous, sans distinction d'étiquette, tous les jours et vous pourrez, comme beaucoup le savent déjà, sonner à ma porte sans que l'on vous repousse.

Un député est l'élu de sa circonscription, il est au service de ses électeurs, de tous les électeurs. Si, au bout de son mandat, ce travail n'a pas été accompli, vous employez la sanction normale en pareil cas et lui retirez votre confiance. En ce qui me concerne je suis tranquille et c'est pourquoi j'abandonnerai mes autres fonctions dès mon élection car je mériterai votre confiance.

Mais, à côté du travail au service de tous, il y a le programme pour la France. Vous le savez, je défends le programme de BLOIS, présenté par le Premier Ministre, Monsieur Raymond BARRE. Ce programme, vous l'avez lu, vous en avez entendu parler, je n'y reviendrai que sur 9 points :

R.C. Arras B 691 920 516 Imp. ACK ARRAS.

— l'exploitation familiale agricole recevra, et en particulier, les jeunes agriculteurs, les moyens de se développer,
— les prix des produits agricoles seront portés à leur juste niveau à la fois par une renégociation des montants compensatoires et par une augmentation des prix intérieurs à la production,
— une pause des charges sociales et fiscales sera observée pour les artisans, les commerçants, les entreprises et les particuliers. Ainsi, les cotisations sociales et les impôts n'augmenteront pas, ni en 1978, ni en 1979,
— les mesures en faveur de l'emploi, des jeunes surtout, seront renforcées, les salariés les moins favorisés verront leur pouvoir d'achat augmenter plus vite que les autres catégories,
— le minimum vieillesse, qui était de 14 F par jour en 1974 sera porté à 40 F par jour en 1979 ; sur ce point, je déposerai, dès la première session de l'Assemblée, **une proposition de loi pour que ce minimum soit étendu à tous et, en particulier, aux vieux cultivateurs, artisans et commerçants,**
— l'aide à la construction individuelle sera étendue afin que plus de 50 % des Français puissent, au bout de cinq ans, être propriétaires de leur maison,
— le régime fiscal des non salariés sera harmonisé sur celui des salariés, la création d'entreprises nouvelles sera favorisée,
— l'aide financière accordée aux clubs et aux associations sportives sera augmentée,
— un minimum garanti de ressources sera accordé aux petites communes et la T.V.A. sur leurs travaux d'équipement leur sera remboursée.

30 objectifs d'action ont été retenus. Ils seront tous réalisés, et payés, à la fin de mon premier mandat de député.

Un dernier mot, électeurs, électrices et amis, 82 % des Françaises et des Français retraités de plus de 55 ans souhaitent que leur député ait moins de 50 ans : je suis né en 1942

Amicalement

[signature]



